

BPJEPS

Spécialité : animateur / Mention : Loisirs Tous Publics

Sous réserve d'autorisation d'ouverture
de la DRAJES AURA

DATES

du 25/11/2024 au 03/07/2026
19 mois.

LIEU

À Clermont-Ferrand

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 8 et 20 participants

FIN DES INSCRIPTIONS

4 Octobre 2024

DURÉE

formation en alternance
1200 heures :
600h aux CEMEA
600h minimum en structure
professionnelle.

TAUX DE RÉUSSITE

86% de réussite aux examens sur
les 4 dernières promotions

CONTACTS

CEMÉA Auvergne :
16 B Rue du Torpilleur Sirocco,
63100 Clermont-Ferrand
Isabelle Wattenne
04 73 98 73 73
auvergne@cemea.fr

HORAIRE SECRETARIAT

De 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
lundi, jeudi et vendredi

LE BPJEPS

Le **B**revet **P**rofessionnel de la **J**eunesse, de l'**É**ducation **P**opulaire et du **S**port est un diplôme de niveau 4 qui vise à former et qualifier des animateurs professionnels. La formation est **en alternance**.

N° RNCP : 28557 / CODE CERTIF INFO : 90313

OBJECTIFS

Cette formation vise à former un professionnel de l'animation, technicien de l'éducation populaire, capable de développer sur des territoires, des actions et des projets d'animation.

Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il peut diriger un accueil collectif de mineurs (ACM).

CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'organise en quatre Unités Capitalisables :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Conduire une action d'animation du « Loisirs Tous Publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)

UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics ».

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BP JEPS Loisirs Tous Publics peut travailler en tant que : animateur socio-culturel ou directeur d'accueil collectif de mineurs avec ou sans hébergement.

Poursuite d'études :

Le titulaire de ce diplôme peut également préparer :
– les concours de la fonction publique territoriale (ex. animateur territorial)
– un DE JEPS

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente handicap :

Chloé MAGNIN : ✉ c.magnin@cemea.rhonealpes.org

notre site internet :



PRÉ-REQUIS

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante (en cours de validité) : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2, SST.
- Être capable de justifier d'une expérience minimale de 200 heures d'animation auprès d'un groupe, au moyen d'une attestation délivrée par une ou des structures d'accueil **OU être titulaire d'un des diplômes suivants** : BAPAAT, CQP Animateur Péricolaire, BAFA, BAFA, BP SPVL, BAC / BREVET pro agricole (toutes options), BPJEPS (toutes spécialités).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour s'inscrire, déposez un dossier d'inscription complet auprès des CEMÉA Auvergne avant le **04/10/24**.
Demander le dossier d'inscription par mail à : auvergne@cemea.fr

- Déposer un dossier d'inscription complet aux CEMÉA Auvergne
- Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation
- Avoir un financement pour la prise en charge de la formation
- Avoir un tuteur.trice pour la durée de la formation

FINANCEMENT

- Plan de formation de l'employeur
- Compte personnel de formation (CPF)
- Montant pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil
- Prise en charge totale dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Financement personnel
- Tarif public et collectivité : 7 200 €
- Tarif OPCO : 9 000 €
- Tarif contrat d'apprentissage : nous contacter

LES + DE LA FORMATION

- 2 semaines de formation dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+
- 28h de formation en distanciel autour d'un MOOC sur la laïcité
- 2 jours de formation « Valeurs de la République et Laïcité – niveau 3 » inscrit dans le plan de formation national piloté par l'ANCT
- Des visites de structures et des intervenant.e.s pour rencontrer des acteur.rice.s de terrain et élargir son champ d'action
- Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.

MODALITÉ D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le BPJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), **après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.**

3 épreuves certificatives sont définies :

Une épreuve en situation professionnelle (UC4)

Un dossier professionnel soutenu lors d'un entretien oral de auprès d'un jury de certification (UC3)

Un dossier professionnel soutenu lors d'un entretien oral de auprès d'un jury de certification (UC 1 et 2)

Le jury régional final après examen des résultats délivre tout ou une partie du diplôme.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en présentiel (572h) et (28h) en distanciel

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Analyse de ressources documentaires
- Analyse de son parcours de formation
- Travail collaboratif
- Pratique et analyse d'activité

Conditions Générales de Vente : <https://cemea-formation.com/CGV/>

